

Le vaillant citoyen

— A-t-on fermé la grille du parc ?
— Oui, monsieur.
— Verrouillé les portes ? Accroché les volets ? Bouclé les écuries ? Fixé la barre de la poterne ? Les fusils sont-ils à leur place et chargés ?
— Tout est paré, conformément aux instructions de Monsieur.
— Alors, qu'on se couche, et ouvrez l'œil !

M. Chanteraine vérifiait sa carabine, et l'arme dans une main, un flambeau d'argent dans l'autre main, il montait dans sa chambre en bougonnant :
— Cette vie-là ne peut pas durer. Je ne comprends pas que l'Empereur Napoléon, qui a détrôné tant de rois, battant tant de généraux et vaincu tant d'armées, ne puisse pas venir à bout d'une misérable bande de brigands. C'est inconcevable.

M. Chanteraine, depuis qu'il était riche, entendait que la propriété individuelle fût respectée et que l'ordre général fût maintenu. Il n'admettait aucune forme de l'insécurité ; le gouvernement auquel il avait accordé sa confiance lui devait en revanche une protection efficace. Donnant, donnant ! puisque le Peuple-Roi a remis entre les mains d'un homme les pouvoirs que la Révolution a su arracher aux tyrans, c'est à cet homme-là qu'il appartient d'assurer la tranquillité des citoyens. Qu'est-ce que fait le sieur Fouché et à quoi est-il bon, ce ministre de la police, si les acquéreurs des biens nationaux ne peuvent plus dormir en paix dans le château des ci-devant ?

M. Chanteraine a connu tous les risques, autrefois, et il n'en veut plus courir, maintenant que fortune est faite. Sous le règne de feu Capet il était garçon de ferme ; quand on a mis à bas le roi, la reine et leurs supports, le nom qu'il porte a failli lui valoir des tracasseries et peu s'en est fallu qu'on ne le pendît en qualité d'aristocrate ; il s'en est tiré en aidant à pendre les autres ; en exploitant des terres abandonnées, il a fourni du blé aux armées de la France, ce qui certes est d'un bon citoyen. A l'heure où la Patrie en danger appelait ses enfants « par la voix du canon d'alarme », il a jugé que le moment était venu de s'adonner à la culture, au commerce, aux labours nourriciers ; plutôt que de s'exposer à recevoir une balle dans le coffre, il en a entassé quatre cent mille dans son coffre-fort. Quand la Nation a vendu le domaine seigneurial, il en est devenu le légitime propriétaire, et il se met sous la protection des Lois. Maintenant qu'il est chargé d'écus, il en porte la charge ; il a très peur qu'on les lui prenne et il n'aime plus les voleurs.

Or, depuis quelques années, toutes les régions de France sont exploitées par des bandes insaisissables qui battent le pays, attaquent naïvement les châteaux et les fermes, assègent les demeures isolées, égorgent les habitants, torturent ceux qui hésitent à livrer leur argent, pillent et incendient. Dans la Beauce, dans l'Eure, en Bretagne, autour de Lyon, de Grenoble, de Bordeaux, partout on signale l'apparition de brigands nouveaux, et leur groupe, vraisemblablement, se constitue dans chaque contrée avec des éléments indigènes, car ces hommes masqués, qui surgissent chaque soir, s'évaporent chaque matin, sans que jamais on découvre la trace d'un passant étranger. Les assassins de la nuit dernière, en rentrant au logis, ôtent leur masque et redevenant des citoyens paisibles, ils vont à leur travail. Tout le monde est suspect. La vie n'est plus tenable. Il faut que ça cesse ! M. Chanteraine crie plus fort que personne ; mais personne n'est sûr que M. Chanteraine ne fasse point partie de la bande. Pourquoi pas ?

Un semblable soupçon serait injustifié. Si le châtelain de Neuvegarde clame avec tant de vigueur et déclare avec tant d'aplomb contre l'impunité de la police et des gendarmes, c'est tout bonnement parce qu'il est plus riche et moins brave que d'autres.

— Alerte !
— Un coup de feu a claqué dans la nuit. Toute la matinée est sur pied. M. Chanteraine, l'arme au poing, le cou tendu, guette, par la fente de ses volets entrebâillés. Mais, cette fois-ci encore, ce n'est qu'une fausse alerte : le voleur de nuit a tiré sur l'ombre d'un arbrisseau. Il n'en est pas moins vrai qu'à deux cents mètres du château un sieur Cardonnat était à cette heure même, égorgé dans son lit.

Mais voilà que, le lendemain, une grande nouvelle circule, se répand, se confirme : un des brigands a été pris, il a fait des aveux, il dénonce ses complices ; en quatre jours, toute la bande est sous les verrous.

— L'espèce bien qu'on va guillotiner ces gailloards-là, sans merci !
Le dimanche matin, après la messe, M. Chanteraine pérorait devant l'église ; il réclame des sévérités exemplaires ; il va même jusqu'à regretter que la torture soit abolie ; car il n'importe pas seulement de

purger le pays, il faut encore épouvanter, par une leçon terrible, les malfaiteurs qui seraient tentés, dans l'avenir, de troubler la quiétude des citoyens honnêtes. Tout le monde approuve cette vigueur, et c'est une joie générale quand on apprend que M. Chanteraine sera au nombre des jurés ; même, vraisemblablement, il sera le chef du jury ; on peut compter sur celui-là pour ne pas faire grâce et assurer la paix publique !

Mais le châtelain ne partage pas le contentement universel. Il a reçu une lettre anonyme qui le menace de représailles : si les accusés sont frappés, lui dit-on, il paiera pour eux ; sa peau répondra de la leur ; un inconnu lui promet formellement. Peut-être cette épître comminatoire est l'œuvre d'un mauvais plaisant ou d'un ennemi, d'un jaloux ? La chose n'est pas inadmissible. Il se peut néanmoins que les gendarmes aient laissé échapper la moitié de la bande, et M. Chanteraine, en ce cas, supportera les conséquences de leur maladresse ! Parce qu'ils ont manqué de perspicacité, il sera mis en péril, lui, personnellement ! Est-ce tolérable ? Il s'en indignait et se révoltait. Il n'admet pas qu'on lui impose le risque d'un danger, alors que les professionnels devraient le réserver pour eux seuls : ils sont payés pour ça !

M. Chanteraine se garderait bien d'avouer qu'il a reçu des menaces, car on le soupçonnerait d'avoir peur ; pas davantage il n'aurait garde de récriminer contre l'Empereur, qui n'est pas endurant ; il préfère s'en prendre aux magistrats :
— Le pays a des juges, qui sont nourris par les contribuables, pour faire leur métier de juges, et ils s'en déchargent sur nous ! C'est à eux, c'est à leurs intrigues que nous devons cette institution du jury : ils ont inventé ce moyen-là de toucher notre argent tout en nous passant leur besogne !

Sournoisement, pendant toute la durée des assises, il plaide cette thèse auprès des jurés mécontents, et tout bas, il suggère :
— Nous avons un moyen bien simple de faire abroger une loi perfide : jugeons tout de travers, montrons-nous incapables à la corvée qu'on nous impose et on ne nous l'imposera plus désormais.

Les jurés se disaient : « Il a raison, ma foi ! »
Et M. Chanteraine fit si bien que les bandits furent acquittés, à l'unanimité.

Edmond HARAUCOURT.

INFORMATIONS MILITAIRES

Les aspirants d'artillerie, entrés à Fontainebleau comme simples canonniers, reçoivent, lorsqu'ils ont terminé leur année d'artillerie, lorsqu'ils ont fait neuf mois de grade d'aspirant, deux mois de service dans une unité combattante aux armées, en qualité d'aspirant.

Les jurés se disaient : « Il a raison, ma foi ! »
Et M. Chanteraine fit si bien que les bandits furent acquittés, à l'unanimité.

LA DYSENTERIE

Comme suite aux communications faites sur l'épidémie actuelle de dysenterie, dont la gravité a causé une juste émotion, le Progrès Médical du 7 septembre 1918 a publié un article extrêmement intéressant à ce sujet.

Cet article vient à son heure pour compléter les instructions données à la population au sujet des précautions à prendre et qui n'ont eu jusqu'ici qu'un caractère préventif.

Cette communication met en lumière l'action éminemment efficace de l'ambiasine, employée depuis de longs mois avec succès dans les hôpitaux civils et militaires, et admise par le service de Santé, qui la fait fabriquer, dans ses laboratoires, pour les besoins de l'armée et pour en approvisionner les formations sanitaires.

Ce médicament, d'une administration facile, n'offrant aucun inconvénient même à haute dose, d'une efficacité remarquable et immédiate, doit être pris dès l'apparition des premiers symptômes, afin d'enrayer la marche de la maladie, dont elle a généralement raison en moins de vingt-quatre heures.

On ne saurait trop insister sur la nécessité de traiter énergiquement dès son début la dysenterie, qui revêt si rapidement un caractère de danger grave.

Docteur PAIX.

N.B. — L'Ambiasine est préparée dans ses laboratoires, 31, rue Lafayette, Paris, et se trouve dans toutes les bonnes pharmacies : Pharmacie Normale, 19, rue Drouot, Paris, etc., etc.

Supplément illustré du "Petit Journal"

Cette semaine un grand portrait en couleurs de Major H. Perkins, haut-commissaire de la Croix-Rouge américaine.

Intéressante série d'illustrations sur l'œuvre de la Croix-Rouge américaine.

Contes, nouvelles, pièce à dire, conte pour tous, renseignements militaires, éphémérides, éloges humoristiques, jeux d'esprit.

En vente partout, 10 centimes.

En front, réclamez le Supplément du Petit Journal aux coopératives.

de jadis, les Tuileries, le trône impérial, l'Empereur.

— J'ignore, sire, si la jeune Française rappelle tout cela au duc de Reichstadt ; j'incline à penser qu'il n'avait pas besoin qu'on l'en fit souvenir.

— Passez ! Passez ! ordonna l'empereur en fronçant le sourcil.

Et, de la voix aiguë qu'ont les vieillards quand on les irrite :

— Vous insistez trop sur les détails qui peuvent nous être désagréables, et c'est étonnant en parlant de la France et des Français que cela vous arrive. On dirait vraiment que vous avez d'ardentes sympathies pour ces gens-là !

Stanislas Lipowski ne s'en défendit pas :
— Sire, répondit-il, je prie Votre Majesté de ne pas oublier que j'ai, au temps de ma jeunesse, étudié à la Faculté de médecine de Paris, et que je me pardonne le souvenir aimable que j'ai gardé de ce temps-là.

Et, revenant à son récit :

— J'ignore, a-t-il dit, les discours que la jeune Française put tenir au fils de l'ogre ; j'ignore également ce que le jeune duc répondit à ces discours. Quelque chose dont je suis, par exemple, aussi sûr que de voir, en ce moment, briller le soleil, c'est que, de la fille du capitaine Dumoulin s'agit-il, et qu'il se revint souvent, et que l'Aiglon sans ailes, comme Votre Majesté se plait à appeler le jeune duc de Reichstadt, connut avant de mourir toutes les joies, toutes les félicités de l'âme.

— Toutes ? fit François-Joseph dans un sourire narquois.

LES AFFAIRES EN COURS

Une lettre de M. Charles Humbert au président de la commission sénatoriale

français, vous appelez les Allemands "les Boches" nous, Américains, nous les appelons "les Huns"

Telles furent les paroles de M. Melville Stone, directeur de l'agence américaine "Associated Press", prononcées hier soir à la réunion hebdomadaire créée par M. Tardieu, au cercle Volney.

Après avoir rendu hommage aux travailleurs américains, représentés actuellement en Europe par M. Gompers, M. Stone fait le procès de l'esprit germanique et oppose aux Allemands, meurtriers de la justice : « justice's murderers », les Américains, officiers de la loi « law's officers », qui arrêteront les coupables pour le triomphe de la justice et de la victoire absolue.

« Il y a, continue M. Stone, sur tout uniforme américain deux initiales "U. S." Elles s'interprètent "United States", c'est-à-dire "Etats-Unis". Il faut qu'elles signifient aussi "Unconditional Surrender", c'est-à-dire : "Pour l'ennemi, reddition sans conditions".

Avant M. Stone, M. Vrooman, sous-secrétaire d'Etat américain de l'Agriculture, qui vient de visiter les départements français du Nord et du Pas-de-Calais, avait salué en termes émus les femmes et les vieillards, « travailleurs infatigables de la glèbe gauloise, jusque sous la mitraille ».

Le Congrès socialiste de la Seine

La deuxième session du Congrès de la Fédération socialiste de la Seine se tient aujourd'hui à la coopérative la Belvédère, 23, rue Boyer.

Les deux séances seront consacrées à la discussion et au vote sur les motions présentées par la commission désignée à la première session qui a eu lieu le 15 septembre dernier.

Les délégués auront à se prononcer sur cinq résolutions représentant les différentes nuances de l'extrême gauche.

Les communistes sont assurés du succès, les sections de banlieue ayant adopté en très grosse majorité la motion rédigée par M. Jean Longuet et ses amis, alors que dans les sections parisiennes les voix se sont partagées entre cette résolution et celle qui présentait MM. Albert Thomas et Renaudel.

Les socialistes de la Seine se préoccupent également de la situation du journal du parti, l'Humanité, en raison de la démission de M. Renaudel, son directeur politique, et, avant de se séparer, les congressistes désigneront des délégués pour le Congrès national extraordinaire socialiste.

La mission sanitaire brésilienne est arrivée à Paris

Le colonel Nabuco de Gouvea, professeur à la Faculté de médecine et de chirurgie de Rio de Janeiro, député fédéral de la République brésilienne et chef de la mission sanitaire envoyée en France par le Brésil, nous a fait, sur sa venue sur notre sol, les déclarations suivantes :

« La mission comprend 113 médecins, 53 auxiliaires, tous volontaires, et un total de 169 personnes. Elle a pour but d'organiser un point choisi du front français des ambulances et des hôpitaux dont nous pourrions, à nos frais, personnel, matériel et installation, partir du Brésil le 15 août, sur La Plata, nous avons par des escales fréquentes, échappé aux dangers du torpillage. Successivement, nous nous sommes arrêtés à Freetown, en Sierra-Leone, à Dakar, à Gibraltar, à Oran, puis à Marseille et nous voici à Paris, attendant l'ordre de partir sur le front. »

Mais ce que le colonel oublie de nous dire, c'est qu'il a été le promoteur de l'entrée en guerre du Brésil, à côté des Alliés. Français de cœur et de sentiments, il a fait ses études à Paris et est l'auteur d'ouvrages de haute valeur scientifique. Par sa noble, il est le neveu du diplomate Joachim Nabuco, qui mourut en 1908, comme ambassadeur du Brésil près des Etats-Unis.

Col. Nabuco de Gouvea

LES ECOLES PARISIENNES

vaqueront les 19 et 21 Octobre

La ville de Paris durant un solennel lendemain au Critérium d'entraînement physique et militaire de la classe 1920, organisée par le comité national de l'Education physique et sportive, de l'hygiène sociale, des sports, de la jeunesse et de l'âge, a but d'associer la jeunesse des écoles à cette manifestation nationale et internationale que les établissements scolaires de la ville vaqueront les samedis 19 et 21 octobre.

Le retour à Paris des familles parisiennes

M. Autrand, préfet de la Seine, vient d'adresser aux maires des arrondissements de Paris et du département des instructions détaillées concernant le retour des familles qui, à la suite du bombardement, se sont réfugiées en province avec des titres de transport délivrés sur réquisition de la préfecture de la Seine.

En ce qui concerne les enfants restés seuls en province, un membre quelconque de la famille ou un ami pourra aller les chercher, à la suite d'un ordre de la mairie, laquelle, après instruction de l'affaire, lui remettra un titre de transport gratuit donnant droit à un voyage d'aller et à un retour de retour qu'il aura de personnes à faire revenir.

En ce qui concerne les familles demeurées en province avec leurs enfants, elles devront s'adresser au préfet du département de leur résidence actuelle qui délivrera les titres de retour.

— Toutes ! répéta froidement le professeur. La preuve...
— La preuve ? Voyons un peu cette preuve...
— Je l'ai trouvée aux archives de votre police impériale, sire ! C'est la copie d'un rapport communiqué par M. de Metternich à Sa Majesté François II, l'auguste grand-père du jeune duc de Reichstadt, rapport dénonçant les entretiens quotidiens des deux amoureux et le scandale à la veille d'éclater, la petite Française se trouvant en état de grossesse...
— Quoi ? Quoi ? Qu'est-ce que vous dites ?
— François-Joseph s'était arrêté de manger ; une poussée de sang avait brusquement empoisonné ses veilles joues.
— Je dis, sire, que le rapport de la police impériale présentait Francine Dumoulin comme enceinte des œuvres du duc de Reichstadt ; j'ajoute que le lendemain, elle disparaissait pour toujours...
— Pour toujours ?
— Oui, sire. Expulsée de l'empire, elle dut s'arrêter en Suisse, et c'est là qu'elle donna le jour à l'enfant qu'elle portait et elle eut des couches malheureuses dont elle mourut.
— Ah ! la pauvre petite !... Et son père, le brave capitaine Dumoulin ? Il s'était suicidé, sans doute, en apprenant le décès de sa fille ?
— Non, sire ! répondait le professeur. Le capitaine ne s'était pas suicidé, c'est lui qui recueillit le dernier soupir de sa fille et qui éleva l'enfant.

— Tiens ! Tiens ! j'aurais préféré le suicide, je le voyais tout indiqué ; mais ces officiers de l'Ogre avaient une si étrange façon de concevoir l'honneur de la famille ! Au fait, celui-là avait dû connaître par la main l'aventure amoureuse de sa fille et l'approuver, sans doute... Peut-être même y avait-il aidé ?
— Avec la permission de Votre Majesté, je continuerai mon récit, répondit le professeur, s'abstenant de relever autrement la férocité du vieil empereur.
François-Joseph s'étonna :
— Comment ! votre conte n'est pas fini ?
— Il me reste à parler de l'enfant, sire !
— L'enfant ! Quel enfant ?
— Celui de la disparue, le fils de Mgr le duc de Reichstadt, le petit-fils de Napoléon, le cousin de Votre Majesté, sire !
François-Joseph eut un terrible frissonnement de sourcils, et il signifiait échauffement :
— Je vous ai demandé, monsieur, de m'aider à rire, et vous m'assiez de sottises outragantes !
Stanislas Lipowski ne broncha pas ; de sa même voix tranquille, il répliqua :
— J'ai déjà eu l'honneur de répondre à Votre Majesté que mon conte était une histoire vraie... Je suis, d'ailleurs, au désespoir que cette histoire vraie ne soit pas du goût de Votre Majesté, et n'y pouvant rien changer, je me contenterai de garder la suite pour moi...
— Ah ! mais non, j'entends que vous allez jusqu'au bout ! Je veux la connaître, la suite ! la suite et la fin !...
PAUL SEGONZAC.

(A suivre.)

Abondance des matières nous oblige à remettre demain notre intéressant feuilleton MARIE BONNE-ETOLE, par Léon Sazie.

LES BLESSÉS AGRICULTEURS

J'ai eu l'occasion de parler ici même du docteur Bergonié, professeur à la Faculté de Bordeaux, qui a organisé dans différents hôpitaux du département de la Gironde, une cure spéciale des blessés par le travail aux champs. Quatre années de pratique exercée sur des milliers de sujets lui ont permis de constater l'efficacité de sa méthode. A la physiothérapie artificielle qui se pratique dans les salles d'hôpital par les appareils mécaniques, il a substitué la physiothérapie de plein air. Les résultats par lui obtenus ont été considérables puisqu'il a pu fournir aux agriculteurs de la Gironde environ 150.000 journées de travail utile.

Il s'est occupé spécialement des agriculteurs blessés et les a ramenés à leur ancien métier. Ceux-ci ont retrouvé avec joie les instruments familiers et peu à peu, dans la mesure de leurs forces, le geste utile. Leurs progrès rapides ont été constatés par les hommes les plus compétents et le docteur Bergonié a reçu les félicitations de l'Académie de médecine ainsi que les encouragements des grandes sociétés d'agriculture.

Un hommage nouveau vient d'être rendu à sa méthode. Après avoir minutieusement étudié les résultats obtenus sur les blessés français dans la 18^e région, les officiers généraux du service de santé de l'armée américaine ont envoyé dans les hôpitaux de Martillac, de Preignac et de Cérons un certain nombre de soldats légèrement blessés qui ont été immédiatement examinés et soumis à la cure agricole. Ils se sont merveilleusement prêtés à ce régime si différent de la vie oisive et monotone de l'hôpital. Au bout de quelques jours ils étaient en mesure de rendre des services à l'administration les a mis à la disposition des viticulteurs. Ils ont fourni des journées de travail rémunéré et ont témoigné une grande satisfaction pour la réception cordiale qui leur a été faite à tous par les propriétaires ruraux, les fermiers et les exploitants.

Le travail est réglé par les médecins de l'hôpital qui constatent dans une visite hebdomadaire les progrès du blessé et fixent la tâche qu'il est capable de remplir. Tous les samedis les soldats américains, comme leurs camarades français sont visités par le docteur Bergonié ou par ses assistants. Les médecins de l'armée américaine viennent le plus souvent à cette visite. C'est plaisir de voir l'entente parfaite qui règne entre les soldats des deux nations qui, après s'être rencontrés sur les champs de bataille, travaillent côte à côte pour fertiliser nos campagnes. Le nombre des soldats américains soumis à cette nouvelle forme de la physiothérapie augmente chaque jour.

Nous avons tenu à constater ici les succès persistants de la cure agricole de la Gironde. Elle rend au soldat les ouvriers qui ont été un instant déracinés. C'est une des branches du retour à la terre qui procède avec tant de raison ceux qui sont soulevés de la prospérité de la France.

H. GOMOT, Sénateur du Puy-de-Dôme.

CHEZ NOS AS

Le dernier double du sous-lieutenant Boyau sous des drachons fut remporté le 15 septembre en collaboration avec le lieutenant Decoin, l'as des zouaves, chef d'escadron, champion de France de natation, et l'adjudant chef Strohl, international de rugby. On peut dire qu'il est en cette circonstance d'une véritable victoire sportive.

Le 21 septembre, le lieutenant observateur Charlet a été victime d'un accident mortel avec l'aspirant pilote Triquereau. Le lieutenant Charlet avait été le héros avec le capitaine Gérard d'une aventure extraordinaire le 27 mai dernier. Etant en reconnaissance, les deux Français avaient été attaqués par les avions ennemis et avaient réussi à abattre l'un d'eux. Ce vainqueur d'un agresseur ! Continuant leur mission de chasse, ils furent assaillis par une patrouille de 3 avions. Le lieutenant observateur Charlet parvint à détruire un biplace et un monoplace ! Et le courageux équipage remporta ainsi une victoire sur un triplé unique dans les annales de l'aviation d'observation.

Le maréchal des logis Dubouinet vient de recevoir la médaille militaire à la suite de sa cinquième victoire. — J. M.

Pour les ouvrières d'usine en chômage

L'armée américaine demande pour ses ateliers de réparation des ouvrières volontaires, entières, et pour le démontage des moteurs. Les ouvrières auront un salaire de 10 francs par jour, plus des primes de rendement pouvant aller jusqu'à 2 francs. Elles seront nourries et logées pour 2 francs par jour. Le voyage est gratuit. Les chômeuses des usines de munitions doivent se présenter à l'office régional et départemental de placement, 2 rue d'Alsace, de 9 heures à 5 heures, munies de papier d'identité ; celles qui pourront présenter des certificats établissant qu'elles ont déjà exercé l'une des professions ci-dessus seront embauchées de préférence.

LE PETIT JOURNAL AGRICOLE

DIX CENTIMES LE NUMERO

Lire dans le numéro du 20 septembre :
La semaine de motoculture (A. Delaunay). — Le bon de vendanges (Des.).
Les chômeuses des usines de munitions. — Les chômeuses des usines de munitions. — Les chômeuses des usines de munitions. — Les chômeuses des usines de munitions.

— Notre gravure. — L'enseignement agricole. — Salubrité publique. — La manœuvre des vaches (L. Pautel). — Sucre et vins de sucre. — L'élevage des chèvres (A. Cabat). — Les élevages (P. Babin). — Les chèvres (P. Babin). — Les chèvres (P. Babin). — Les chèvres (P. Babin).

— Offres et demandes de produits agricoles. — Adressations. — Les semaines pour les semaines d'automne (N. Babin). — Les semaines d'automne (N. Babin). — Les semaines d'automne (N. Babin).

— Conseils et recettes d'une ménagère (La Ménagère). — Revue des marchés. — Gravure : Poulaille de pur sang Arabe.

— Mais oui, docteur, je suis ravi que vous me permettiez cette petite débauche de plein air, à moi, l'empereur ! Je me fais l'effet d'un vieux magistrat à qui se écrouleraient une heure de récréation ! Ah ! Ah ! Ah !

Il riait au nez des médecins, se moquant de ce trépas et aussi de lui-même pour la peur que lui faisait ce maître de sa vie. Retournant à la gravité de son grand âge, mais une gravité qui se moquait encore, il demanda :

— M'est-il permis de rire un peu ?
— Autant qu'il vous plaira, Votre Majesté : la rire, prépare les bonnes digestions...
En ces cas, donnons-nous-en ! Et d'abord, asseyez-vous donc là, en face de moi. Nous allons, comme je vous l'ai dit, déjeuner en tête à tête, bien seuls, et vous me terminerez ce joli conte que vous commencez de me faire hier soir quand mon ministre vint me communiquer quelques dépêches d'une extrême urgence et arrêter avec moi les réponses à y faire... Attendez ! j'ai dit bien seuls...

Il donna ses ordres : le déjeuner fut servi, et tous les valets se retirèrent.

— La ! Maintenant je suis tout oreilles, mon cher professeur, et je savorais d'avance votre conte dont le début m'a mis l'eau à la bouche... Un vrai conte de fées auquel rien ne manque, pas même l'ogre, et quel ogre ! le Corse, Bonaparte !

— Que Votre Majesté me pardonne ! Ce n'est pas un conte, mais une histoire vraie, rectifie Lipowski !

— Oui ! oui, je sais, vous m'avez déjà

dit cela, et c'est très amusant de vous en voir me permettrez cette petite débauche de plein air, à moi, l'empereur ! Je me fais l'effet d'un vieux magistrat à qui se écrouleraient une heure de récréation ! Ah ! Ah ! Ah !

Il riait au nez des médecins, se moquant de ce trépas et aussi de lui-même pour la peur que lui faisait ce maître de sa vie. Retournant à la gravité de son grand âge, mais une gravité qui se moquait encore, il demanda :

— M'est-il permis de rire un peu ?
— Autant qu'il vous plaira, Votre Majesté : la rire, prépare les bonnes digestions...
En ces cas, donnons-nous-en ! Et d'abord, asseyez-vous donc là, en face de moi. Nous allons, comme je vous l'ai dit, déjeuner en tête à tête, bien seuls, et vous me terminerez ce joli conte que vous commencez de me faire hier soir quand mon ministre vint me communiquer quelques dépêches d'une extrême urgence et arrêter avec moi les réponses à y faire... Attendez ! j'ai dit bien seuls...

Il donna ses ordres : le déjeuner fut servi, et tous les valets se retirèrent.

— La ! Maintenant je suis tout oreilles, mon cher professeur, et je savorais d'avance votre conte dont le début m'a mis l'eau à la bouche... Un vrai conte de fées auquel rien ne manque, pas même l'ogre, et quel ogre ! le Corse, Bonaparte !

— Que Votre Majesté me pardonne ! Ce n'est pas un conte, mais une histoire vraie, rectifie Lipowski !

— Oui ! oui, je sais, vous m'avez déjà

dit cela, et c'est très amusant de vous en voir me permettrez cette petite débauche de plein air, à moi, l'empereur ! Je me fais l'effet d'un vieux magistrat à qui se écrouleraient une heure de récréation ! Ah ! Ah ! Ah !

Il riait au nez des médecins, se moquant de ce trépas et aussi de lui-même pour la peur que lui faisait ce maître de sa vie. Retournant à la gravité de son grand âge, mais une gravité qui se moquait encore, il demanda :

— M'est-il permis de rire un peu ?
— Autant qu'il vous plaira, Votre Majesté : la rire, prépare les bonnes digestions...
En ces cas, donnons-nous-en ! Et d'abord, asseyez-vous donc là, en face de moi. Nous allons, comme je vous l'ai dit, déjeuner en tête à tête, bien seuls, et vous me terminerez ce joli conte que vous commencez de me faire hier soir quand mon ministre vint me communiquer quelques dépêches d'une extrême urgence et arrêter avec moi les réponses à y faire... Attendez ! j'ai dit bien seuls...

LE PAGE ROSE

Seul, François-Joseph est peut-être hési-

ta, hanté par l'amer souvenir des guerres où il avait toujours été le vaincu ; mais, aujourd'hui, avec le concours de son vainqueur de Sadowa, de la puissance formidable qui faisait trembler le monde entier, c'était la victoire assurée, une victoire écrasante qui jetterait sur l'humiliant passé le manteau sanglant des gloires conquises à la pointe de l'épée.

Depuis la veille, il était tout à ces horizons de lauriers, il en oubliait l'effroyable série noire qui avait fait le vide autour de lui, emportant tous les siens et condamnant sa vieillesse à agoniser dans la solitude des maudits.

— La victoire ! La victoire !
Une arrière-flamme de jeunesse remonta à ses joues hachées de rides. Débarrassé de ses ministres, n'ayant plus autour de lui que ses familiers, il se retrouvait des besoins de plaisanter.

— (Copyright 1918 in the United States of America, by Paul Segonzac.)
Tous droits de reproduction, traduction et adaptation cinématographique réservés pour tous pays.

— Mais oui, docteur, je suis ravi que vous me permettiez cette petite débauche de plein air, à moi, l'empereur ! Je me fais l'effet d'un vieux magistrat à qui se écrouleraient une heure de récréation ! Ah ! Ah ! Ah !

Il riait au nez des médecins, se moquant de ce trépas et aussi de lui-même pour la peur que lui faisait ce maître de sa vie. Retournant à la gravité de son grand âge, mais une gravité qui se moquait encore, il demanda :

— M'est-il permis de rire un peu ?
— Autant qu'il vous plaira, Votre Majesté : la rire, prépare les bonnes digestions...
En ces cas, donnons-nous-en ! Et d'abord, asseyez-vous donc là, en face de moi. Nous allons, comme je vous l'ai dit, déjeuner en tête à tête, bien seuls, et vous me terminerez ce joli conte que vous commencez de me faire hier soir quand mon ministre vint me communiquer quelques dépêches d'une extrême urgence et arrêter avec moi les réponses à y faire... Attendez ! j'ai dit bien seuls...

Il donna ses ordres : le déjeuner fut servi, et tous les valets se retirèrent.

— La ! Maintenant je suis tout oreilles, mon cher professeur, et je savorais d'avance votre conte dont le début m'a mis l'eau à la bouche... Un vrai conte de fées auquel rien ne manque, pas même l'ogre, et quel ogre ! le Corse, Bonaparte !

